П

BOCK (De) (Fernand Henri Théophile Théodore Marie), Commissaire provincial (Saint-Nicolas-Waas, 23.11.1893 - Coxyde, 2.2.1954). Fils de Clément et de Bauwens, Marie.

Fernand De Bock a vécu une carrière militaire et administrative, tant en Belgique qu'au Congo belge, et a tenu aussi un cabinet d'avocat.

Après ses humanités, il s'inscrit à la Faculté de Droit et, en 1913, il obtint son diplôme de candidature. Milicien de la classe 1913, il est incorporé à l'armée comme milicien le 14 août 1913 et il entre en service actif au 10° régiment de ligne le 18 août.

Mais la Première Guerre mondiale est proche; le ler avril 1914, Fernand De Bock rejoint le 9e régiment de ligne et prend part aux combats livrés par son unité. Le 9 mai 1915, il passe au 5e de ligne, est promu caporal le 12 mai, sergent le 18 mai et adjudant le 8 août. Le 2 octobre 1915, il devient officier auxiliaire d'infanterie, est nommé sous-lieutenant de réserve le 2 avril 1916 et lieutenant de réserve le 30 juin 1917. A noter qu'il a gagné ses galons au front, face à l'ennemi.

Il a participé aux campagnes du 4 août au 23 juillet 1917, ce qui lui a valu huit chevrons de front et, le 28 novembre 1917, une citation pour acte de bravoure, en plus des médailles et décorations attribuées aux participants à la guerre 14-18.

Fernand De Bock avait exprimé le désir de servir au Congo. Le 20 août 1917, il est détaché au service de la Colonie et, le 28 août, il est engagé par le Ministère des Colonies pour un terme limité à la durée de la guerre. Embarqué à La Palice, le 2 septembre 1917, sur le s/s Anversville, il arrive à Boma le 24 du même mois.

Affecté à la Province orientale, il arrive à Stanleyville le 17 novembre 1917 et on le désigne pour Lokandu.

Le 24 août 1918, il est nommé administrateur territorial pour le district de la Lowa, où il demeure jusqu'au 22 janvier 1919. Il prend le chemin du retour, en passant par Ponthierville le 2 mars, Stanleyville le 15 et embarque à Boma le 16 juillet 1919, en congé anticipé dans l'intérêt du service.

Réadmis à l'Administration le 31 décembre 1919, il embarque à Anvers le 16 décembre et il est à nouveau désigné pour la Province orientale le 13 février 1920; mis à la disposition du Commissaire du district de l'Aruwimi le 21 novembre 1920, il y fait fonction de commissaire de district à partir du 2 février 1921.

Le 30 mai 1922, sans autorisation et à ses frais, il embarque pour la Belgique, ce qui lui vaudra quelques avatars avec ses supérieurs. Néanmoins, il réussit à être considéré en congé anticipé pour raison médicale, à la date du 31 mai 1922.

A son retour en Belgique, il est mis en disponibilité pour convenance personnelle jusqu'au 16 décembre 1924. En réalité, c'est pour lui permettre de terminer ses études de droit à l'U.L.B.

En fait, en 1919, De Bock avait demandé au Gouverneur général d'entrer dans l'Administration territoriale à titre définitif, mais il n'accepta pas la proposition qui lui était faite car on lui proposait un grade inférieur à celui qu'il avait exercé à l'armée. Le Vice-Gouverneur général estimait que les services

fournis à l'armée et dans l'Administration territoriale étaient entièrement diffférents.

De 1922 à 1924, il achève ses études de droit, qu'il termine avec distinction, tout en servant à l'armée comme chef d'une section de la justice militaire et en ayant ouvert un cabinet d'avocat.

Le 20 novembre 1922, il passait à la Défense nationale pour étudier la réorganisation de l'armée; le 5 septembre 1924, il est mis à la disposition du Ministère des Colonies.

Le 16 décembre 1924, sa mise en disponibilité prenant fin, il repart au Congo et débarque à Boma le 5 janvier pour arriver à Yanonghe le 14 février 1925.

Le 30 avril 1926, il est appelé à Léopoldville pour exercer les fonctions de commissaire de district adjoint du district urbain de la capitale du Congo, fonctions qu'il exerça jusqu'au 1er janvier 1930. Il revient en Europe et reste en congé en Belgique du 2 août 1927 au 3 janvier 1928.

Au cours de son nouveau terme, il est nommé directeur de l'Office du Travail, à la date du 14 août 1923, et devient commissaire de district de Léopoldville le 1er janvier 1930. Il prend congé du 3 mai au 1er octobre 1932.

Dans ses fonctions de commissaire de district, De Bock se distingue par la création du parc portant son nom et il contribue à l'assainissement de la cité indigène, en organisant des avenues et des squares, facilitant la circulation.

Le 30 décembre 1935, il fait l'intérim du Gouverneur du Ruanda-Urundi, en congé, et il est nommé commissaire provincial adjoint à la date du 13 mars 1936. Le gouverneur Jungers apprécia la qualité des services qu'il exerça pendant son intérim.

Il quitta le Congo le 11 octobre 1936, en compagnie du docteur De Bève, en voiture à travers le Sahara. Comme, par cette voie, leur séjour sur le territoire du Congo était raccourci de deux jours, l'Administration opéra une retenue de deux jours de traitement.

Fernand De Bock reçut, à titre honorifique, le grade de commissaire provincial adjoint à la date du 20 août 1938.

Bien que Fernand De Bock ait eu un caractère difficile et ait parfois critiqué les décisions de ses chefs, il fut un bon serviteur de l'Etat, agissant en toute indépendance et toujours pour le bien commun. La ville de Léopoldville, actuellement Kinshasa, lui doit l'assainissement de plaines marécageuses qui ont été drainées lors de la création du parc De Bock, du jardin zoologique et du terrain de golf de Léopoldville.

En 1931, il fut le promoteur de la Foire commerciale de Léopoldville. D'autre part, il montrait un grand intérêt pour les questions indigènes, notamment l'étude des sectes.

Il décéda à Coxyde, où il s'était retiré, à la date du 2 février 1954, âgé seulement de soixante ans.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre de Léopold; Etoile de service à quatre raies; Officier de l'Ordre militaire du Christ (Portugal); Croix de guerre 1914-1918; Croix de feu; Médaille de l'Yser, avec palmes; Médaille de la Victoire.

31 juillet 1990. A. Lederer (†).

Notes et références: Fiches signalétiques de l'ARSOM. — Mus. r. Hist. Milit., dossier 17784 de F. De Bock, — Renseignements fournis par le service historique de la Défense Nationale. — Rev. Col. III, juillet 1954, p. 35.